

**Discours de Mme Ana GUTU au nom de ALDE sur le projet de résolution
« La protection des enfants et des jeunes contre l'obésité et le diabète de type
2, mercredi, le 13 avril 2011**

Mesdames et Messieurs les députés,

Je voudrai commencer par féliciter le rapporteur notre collègue Mike HANCOCK pour ce rapport excellemment rédigé, mais surtout présenter avec beaucoup de passion et de souci pour l'avenir de nos jeunes, de leur mode de vie, de leurs habitudes, qui découlent certainement du système d'éducation qu'ils reçoivent en famille et dans les institutions d'enseignement.

Au nom du groupe ALDE j'exprime également notre soutien du projet de résolution qui nous semble très exhaustif et complexe, car il couvre toutes les dimensions des responsabilités à assumer d'une société moderne : éducation, santé, culture de la consommation, recherches scientifiques. Nous avons tous remarqué à quel point ce rapport et le projet de résolution sont étroitement liés à d'autres questions débattues lors de cette session : combattre la pauvreté, le surendettement des pays, l'application de la Convention de Berne.

Même si le problème discuté a une large couverture internationale en matière de conventions – la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé ainsi que la Charte européenne sur la lutte contre l'obésité, nous devons reconnaître que ce cadre juridique international est insuffisant pour avoir des résultats quantifiables. Et pourquoi ne pas reconnaître franchement que le mode de vie actif, avec une culture d'alimentation saine, accès aux installations sportives sont surtout réalisables dans les pays plus développés et plus riches. Or, il n'y a pas de signe d'égalité entre les pays membres du CoE de point de vue des possibilités budgétaires de soutenir les projets scientifiques médicaux, d'investir d'avantage dans les centres sportifs avec un accès large pour les jeunes. Les avancées économiques de chaque pays sont très différentes, il y a un décalage entre les possibilités d'agir de chaque pays pris à part.

Ce qui est plus facile à réaliser, selon nous, c'est la mise en place d'une législation nationale plus stricte concernant le marketing agressif des produits contenant des produits alimentaires qui séduisent les jeunes, mais qui contiennent en excès des calories, et surtout des substances trans synthétiques, acides gras et autres. Car ce n'est pas un secret qu'il existe malheureusement des complicités entre les groupes d'intérêts économiques au nom des surprofits qu'ils reçoivent suite à la commercialisation de tels produits. La situation est encore plus désastreuse dans les pays de l'Europe de Sud-Est. Souvent ils sont transformés

dans des marchés d'écoulement de produits et même des médicaments qui sont mal vus dans les pays de l'Europe de Nord et de l'Ouest.

Un autre danger pour la prolifération de l'obésité c'est malheureusement, l'addiction des jeunes aux nouvelles technologies. Ceux qui ont des enfants peuvent le confirmer sans difficulté. Il est très difficile de séduire un jeune adolescent avec une heure d'entraînement sportif ou de travail physique en détriment d'une heure devant l'ordinateur. Omnia fluunt, omnia mutantur disaient les romans – tout coule tout change. Il est important qu'au nom des multiples défis du progrès technico-scientifique on n'oublie pas la seule valeur qui compte, au des doctrines et des idéologies : l'homme. Les jeunes sont la projection de notre avenir, des générations futures, c'est à nous maintenant de faire tout le possible pour combattre et prévenir les fléaux menaçant leur santé, parmi lesquels l'obésité et le diabète type 2. C'est aussi à nous de faire connaitre au sein des parlements nationaux cette résolution en lui donnant une suite favorable au niveau des législations nationales, surtout là où le sujet n'a pas été abordé